

Randonnées pédestres à Parisot

Causseviel Saint Clair



Temps de marche : 3 H

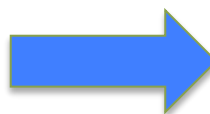


10,6 km et dénivelé 150m



Départ : place du foirail

Parcours : bleu



Cette randonnée emprunte le circuit du GR de pays (marquage jaune et rouge) jusqu'à l'entrée de Causseviel. Elle passe à proximité du dolmen de Caufour qui n'est pas visible du chemin.

A Causseviel, possibilité d'aller voir le lavoir en contrebas du village ou prend source la rivière la Baye.

La place centrale de Causseviel est très jolie, c'était autrefois l'emplacement de la chapelle.

Causseviel Saint Clair

- D. Au départ de la place du foirail, face à la croix, prendre la route qui descend à droite et la longer sur 250m.
1. Dans le virage, traverser pour prendre le chemin en face en direction du lac en restant à droite à l'intersection et descendre jusqu'au lac.
 2. Poursuivre le long du lac par la droite jusqu'à l'entrée.
 3. Sortir et prendre à gauche sur la route pour rejoindre le chemin en face à 40m.
 4. Emprunter le chemin (attention, il peut être très boueux par temps humide) pour arriver à une intersection 850m plus loin.
 5. Prendre la route à droite en direction de la Rabarie. Traverser le hameau.
 6. Prendre le chemin à gauche 250m plus loin.
 7. Poursuivre sur 300m et prendre à droite.
 8. 450 plus loin prendre de nouveau à gauche pour rejoindre le chemin à 500m (cette portion passe à côté de Caufour où se trouve un dolmen).
 9. Prendre le chemin à droite sur 800m en restant toujours sur la droite pour arriver à la route de Causseviel.
 10. Prendre à droite et à la fourche 300m plus loin prendre la route de droite en direction du centre de Causseviel pour arriver en face de la place qui fut l'emplacement de la chapelle initiale. (Pour voir le lavoir, il faut prendre à gauche puis descendre le chemin tout de suite à droite).
 11. Tourner à droite et poursuivre sur 1000m en prenant en face aux deux intersections pour arriver à un croisement de 4 chemins.
 12. Continuer tout droit sur le chemin jusqu'à la route à 1300m.
 13. Prendre la route qui passe devant le club de poneys de la Bouysse. (A 130m, dans le virage, le chemin sur la gauche permet d'aller voir la chapelle de Saint Clair qui était un lieu de pèlerinage pour la protection des yeux). Poursuivre sur la route jusqu'à l'intersection de la route du Cuzoul.
 14. Prendre à droite et poursuivre sur 800m jusqu'à la route de Najac.
 15. Prendre la route à gauche.
 16. Au début de la montée (un crochet peut être fait en traversant la route pour observer le lavoir en contrebas), prendre le chemin qui longe la maison sur la droite.
 17. Arrivé à la route d'Albi, prendre en face et remonter la rue de La Valette jusqu'à la rue de la mairie.
 18. Tourner alors à droite pour se rendre au point de départ.